

La Secrétaire nationale

Le 3 septembre 2021

Pas déçus du « voyage » !

La FAQ du Ministère de l'Education nationale vient d'être mise à jour le 1er septembre 2021 (en ligne sur notre site) et précise les modalités de la gestion de la crise sanitaire pour cette nouvelle rentrée scolaire.

Si chacun peut trouver des réponses aux questions qu'il se pose, le SYNEP-CFE-CGC a porté plus précisément son attention sur la question du passe-sanitaire au cours de sorties scolaires et nous ne sommes pas déçus du « voyage » !

En effet, le protocole sanitaire distingue « deux cas de figure » :

- Si l'établissement scolaire réserve un lieu ou un créneau horaire dédié au public scolaire, le passe-sanitaire ne sera pas exigé.
- Si l'activité prévue par l'établissement implique un brassage avec d'autres usagers, le passe-sanitaire sera exigé.

De plus, pour se déplacer lors de ces sorties, il faudra là aussi « jongler » avec le passe-sanitaire : par exemple si l'établissement prévoit un déplacement longue distance (train, bus non conventionnés...), le passe-sanitaire sera exigé pour les accompagnateurs et les enfants de plus de 12 ans à partir du 30 septembre 2021. En revanche, celui-ci ne sera pas exigé si le transport se fait dans un bus spécialement affrété pour la sortie scolaire.

En conclusion, le SYNEP-CFE-CGC préconise que les établissements scolaires s'arrangent pour que les sorties se fassent dans un périmètre restreint afin d'éviter les problèmes liés au transport, de préférence avec des enfants de moins de 12 ans (ou alors avant le 30 septembre) et que le lieu de visite en question soit également « privatisé » pour leurs élèves.

Ou alors, plus simplement, d'éviter de proposer des sorties scolaires dans la mesure où nous sommes en niveau 2 (niveau orange) et qu'il ne serait pas surprenant de basculer dans les prochaines semaines vers des niveaux plus élevés.

Et comme l'a encore martelé récemment le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, « l'école protège » ...donc restons dans les écoles et cela évitera également de se retrouver dans des situations ubuesques !

Sylvie TUROWSKI
Secrétaire nationale

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@synep.org

www.synep.org